

GRILLE d'APPRÉCIATION DES TRAVAUX DES CONSULTANTS

Évaluation de la coopération décentralisée entre la France et la Chine

Synthèse des appréciations

NB. La note synthétique apparaîtra pour chaque point en grisé dans l'une des cases indiquées ci-dessous (--, -, =, +, ++); une appréciation globale pourra être développée à la fin de cette fiche.

1. Justification, finalité et objectifs de l'évaluation	--	-	=	+	++
--	----	---	---	---	----

Il est précisé pour qui l'évaluation est entreprise, les motivations et les intentions explicites et pourquoi à ce moment-là. La finalité de l'évaluation vise à l'apprentissage (tirer des enseignements)

2. Champ de l'évaluation	--	-	=	+	++
---------------------------------	----	---	---	---	----

Le champ de l'évaluation est clairement déterminé (problèmes étudiés, financements, durée, types d'intervention, couverture géographique, groupes cibles...). Le rapport d'évaluation décrit la logique d'intervention et établit les constats à différents niveaux (intrants, activités/réalisations, résultats et impacts).

Le rapport se réfère aux critères du CAD. Les critères non utilisés sont explicités ainsi que de nouveaux critères éventuellement introduits. Les questions évaluatives sont clairement renseignées

3. Contexte	--	-	=	+	++
--------------------	----	---	---	---	----

Les stratégies et objectifs de l'agence d'aide et du partenaire sont énoncés. L'environnement institutionnel est exposé. Les engagements des diverses parties prenantes sont présentés afin d'identifier et apprécier leurs influences respectives.

Le contexte sociopolitique est décrit et les modalités d'intervention des divers acteurs, bailleurs de fonds et partenaires, est décrit afin d'estimer leurs actions sur les résultats et l'impact.

4. Méthode d'évaluation	--	-	=	+	++
--------------------------------	----	---	---	---	----

Le rapport décrit les méthodes d'évaluation appliquées, le processus adopté, en démontrant leur validité et leur crédibilité. Les choix sont justifiés et les limites ou défauts éventuels sont explicités. L'implication des parties prenantes concernées est explicité (qui, quand et comment).

Le rapport indique les modes de sélection des protagonistes et les modalités de leur participation. Les critères de sélection d'un échantillon sont présentés et justifiés, et les limites indiquées.

5. Source d'information	--	-	=	+	++
--------------------------------	----	---	---	---	----

Le rapport expose dans le détail les sources d'information utilisées et assure leur validité par un croisement des données et l'application de méthodes variées. Les listes des personnes interviewées et des documents consultés sont fournies dans le rapport, en respectant les aspects de confidentialité.

6. Indépendance	--	-	=	+	++
------------------------	----	---	---	---	----

Le rapport renseigne le degré d'indépendance des évaluateurs sur le plan institutionnel et opérationnel, tant vis-à-vis des commanditaires, des opérateurs et des bénéficiaires. Le rapport indique les obstacles éventuellement rencontrés par les évaluateurs dans le processus d'évaluation.

ANNEXE 1

7. Déontologie de l'évaluation	--	-	=	+	++
---------------------------------------	----	---	---	---	----

L'évaluation est conduite de manière professionnelle en respectant les normes éthiques, et en témoignant une sensibilité sur les aspects de genre, croyances et coutumes de toutes les parties prenantes. Les droits et le bien-être sont protégés. L'anonymat et la confidentialité sont respectés.

Les membres de l'équipe d'évaluation peuvent se dissocier de certains jugements. Les opinions en désaccord sont explicitées dans le rapport.

8. Garantie de qualité	--	-	=	+	++
-------------------------------	----	---	---	---	----

Les diverses parties prenantes ont eu l'opportunité de commenter le rapport. Ce dernier rend compte de leurs commentaires et fait part des désaccords significatifs. Les faits sont vérifiés et si nécessaire le rapport modifié. Le contrôle de la qualité est effectué tout au long du processus d'évaluation, sans interférer sur le principe de l'indépendance de l'évaluateur.

9. Pertinence des résultats de l'évaluation	--	-	=	+	++
--	----	---	---	---	----

Les résultats de l'évaluation répondent aux questions posées en suivant une démarche explicite et conduisent aux conclusions. L'évaluation est conduite dans les délais prescrits. Les recommandations et les leçons tirées sont pertinentes, ciblées vers les utilisateurs concernés et opérationnelles pour ceux-ci.

10. Exhaustivité	--	-	=	+	++
-------------------------	----	---	---	---	----

Le rapport d'évaluation répond à toutes les questions posées et attentes exprimées en réunion de cadrage. L'analyse est présentée selon un flux logique, qui passe des données présentées, analysées, interprétées, aux constatations, puis aux conclusions et enfin aux recommandations. Les hypothèses sous-jacentes sont explicitées.

Le rapport présente clairement et séparément les conclusions, les recommandations et les enseignements tirés ; ces derniers procèdent logiquement des premières. Le rapport comporte une synthèse.

APPRÉCIATION GLOBALE	--	-	=	+	++
-----------------------------	----	---	---	---	----